



**PRÉFÈTE  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Établissements recevant du public

---

**Présentation nouvelle  
réglementation  
Qualité de l'air intérieur**

**Date application : 01 janvier 2023**

DDT, DREAL et ARS

# Nouveau dispositif de surveillance

Une évaluation annuelle des moyens d'aération incluant la mesure directe de la concentration en CO2

CO2

Une campagne de mesure à chaque étape clef de la vie du bâtiment

Formaldéhyde

CO2

Benzène

ET

Un autodiagnostic de la QAI réalisé tous les 4 ans

Seuils :

CO2 – passage à 800 ppm

Mise en place d'un plan d'action prenant en compte l'évaluation annuelle des moyens d'aération, l'auto-diagnostic et la campagne de mesure

**Application au 01/01/2023** pour :

- établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans,
- écoles maternelles
- écoles élémentaires,
- accueils de loisirs
- établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré

**Application au 01/01/2025** pour :

- autres établissements : structures sociales et médico sociales rattachées aux établissements de santé
- établissements pénitentiaires pour mineurs

Piscines non concernées

Texte en cours  
Date à confirmer

En jaune ce qui change

# Nouveau dispositif de surveillance

Une évaluation annuelle des moyens d'aération incluant la mesure directe de la concentration en CO<sub>2</sub>

CO<sub>2</sub>

2025

Une campagne de mesure à chaque étape clef de la vie du bâtiment

ET

Un auto diagnostic de la QAI réalisé tous les 4 ans

Formaldéhyde

Benzène

CO<sub>2</sub>

**Mise en place d'un plan d'action** prenant en compte l'évaluation annuelle des moyens d'aération, l'auto-diagnostic et la campagne de mesure

1<sup>er</sup> plan d'action avant  
01/01/2027

**Application au 01/01/2023** pour :

- établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans,
- écoles maternelles
- écoles élémentaires,
- accueils de loisirs
- établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré

**Application au 01/01/2025** pour :

- autres établissements : structures sociales et médico sociales rattachées aux établissements de santé
- établissements pénitentiaires pour mineurs ..).

Texte en cours  
Date à confirmer



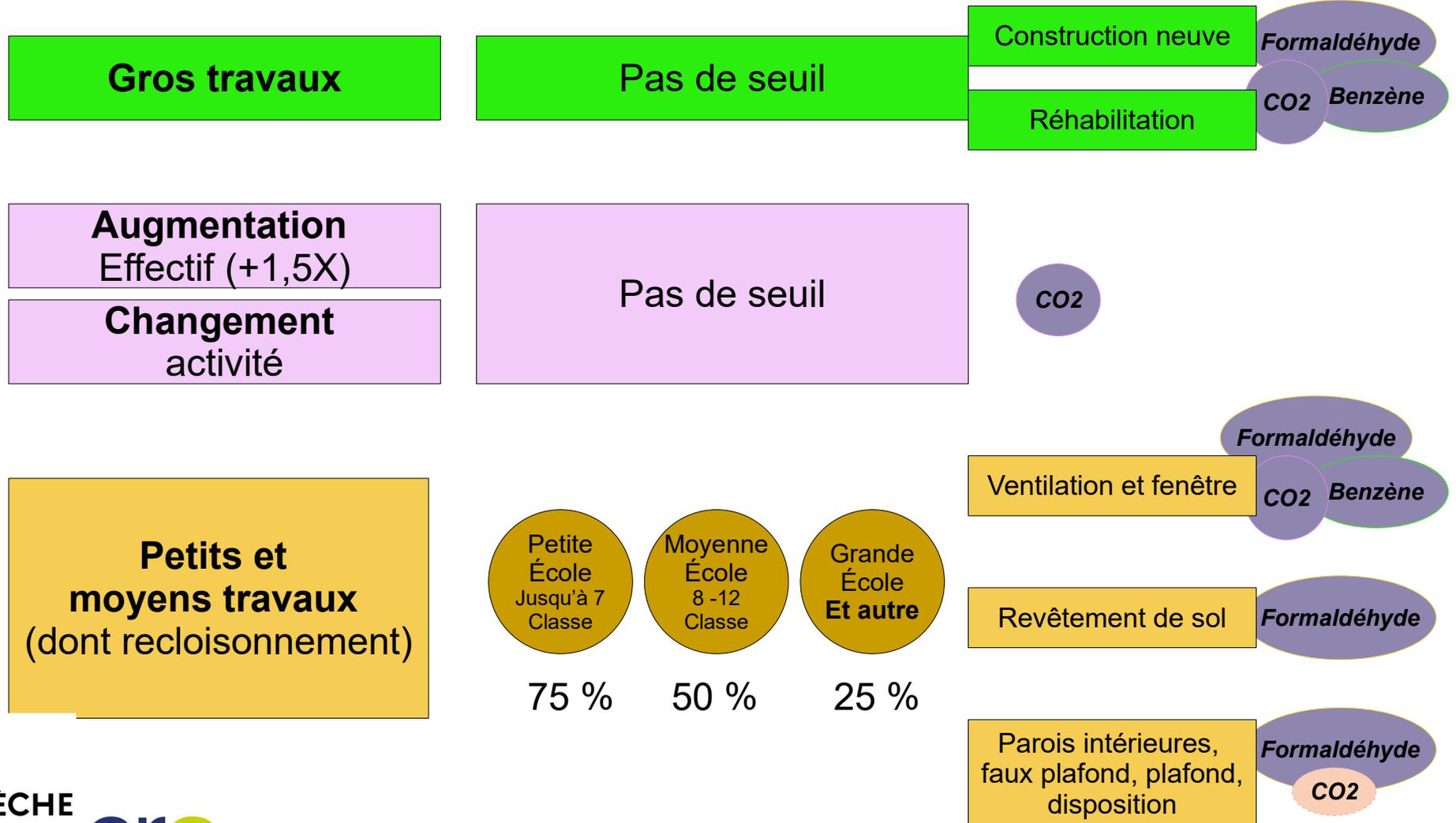
PRÉFÈTE  
DE L'ARDÈCHE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Définition étape clef de la vie du bâtiment

Voir le tableau en annexe du décret 2022-1690 (lien)



# Textes réglementaires

5 textes publiés au JO le 29 décembre 2022 :

- décret n° 2022-1689 du 27 décembre 2022 modifiant le code de l'environnement en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur ;
- décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022 modifiant le décret n° 2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public ;
- arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public ;
- arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération ;
- arrêté du 27 décembre 2022 fixant les conditions de réalisation de la mesure à lecture directe de la concentration en dioxyde de carbone dans l'air intérieur au titre de l'évaluation annuelle des moyens d'aération.



**PRÉFÈTE  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



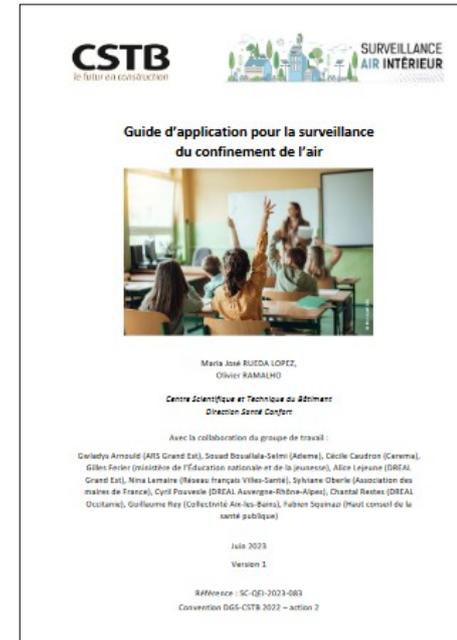
# Ressources



[Plaquette d'information](#)



[Guide d'accompagnement](#)



[Guide d'accompagnement CO2](#)

**+** [Vidéo courte d'information](#)

**+** [Foire aux questions](#)

**Merci de votre attention.**



**PRÉFÈTE  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*